

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 septembre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-11-2-10

Service consulté

**MODIFICATION D'UN BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTION - CONTRAT
THEMATIQUE TOURISME N° 2 SUR LE TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU**

Résumé : *Il est proposé d'acter le changement d'un bénéficiaire d'une subvention dans le cadre du Contrat Thématique Tourisme n° 2 mis en place sur le territoire de vie du Sundgau.*

Lors de la Commission Permanente du 6 novembre 2009, le Département a validé la mise en place du contrat thématique tourisme n° 2 sur le territoire de vie du Sundgau.

Dans ce cadre, le Département a accordé une subvention de 12 000 € au Pays du Sundgau pour la réalisation d'un plan de communication touristique lors de la commission permanente du 06 novembre 2009. Deux acomptes, pour un montant total de 8 927,89 € ont été versés à ce jour.

Entre-temps, des changements institutionnels sont intervenus au niveau du territoire de vie du Sundgau. En effet, lors de l'Assemblée Générale du Pays du Sundgau du 22 avril 2010, il a été décidé de dissoudre cette association au 31 mai 2010 et de transférer son actif, le personnel, l'ensemble des biens, les actions, les contrats et les conventions au Syndicat Mixte pour le Sundgau (SMS). Par ailleurs, le Conseil Syndical du SMS réuni le 31 mai 2010, a décidé d'approuver cette décision.

Aussi, il vous est proposé d'acter ce transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Pays du Sundgau et le SMS pour l'action relative à la réalisation d'un plan de communication. Le solde de la subvention sera ainsi attribué au SMS.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'acter le transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Pays du Sundgau et le Syndicat Mixte pour le Sundgau pour l'action relative à la réalisation d'un plan de communication dans le cadre du Contrat Thématique Tourisme n° 2 sur le territoire de vie du Sundgau ;

- d'attribuer le solde de la subvention, soit 3 072,89 €, au Syndicat Mixte pour le Sundgau ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65735, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER